**Intitulé du poste :** Enseignant(e) Electricité Electronique Automatismes (EEA) Le Havre



FICHE DE POSTE

***N° du poste :*** *Ne pas renseigner*

|  |  |
| --- | --- |
| **Cotation du poste** | ***Ne pas renseigner*** |
| **Catégorie** | ***A*** |
| **Famille d’emploi** | ***Recherche, innovation et enseignement*** |
| **Emploi** | ***Chargé(e) d'enseignement*** |
| **Correspondance RIME** | ***FP2EDU07 - FORMATRICE/FORMATEUR*** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l’organigramme** | ***Direction de site*** |
| **Localisation**  *Mettre une croix sur le site* | ***Lieu d’exercice***  ***Le Havre (x) Saint Malo (\_) Nantes (\_) Marseille (\_)*** |

# Contexte professionnel :

L’Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). L’ENSM dispense des formations pour devenir officiers de la Marine Marchande et délivre un titre d’ingénieur, spécialité navigant et spécialité génie maritime. Ces formations sont régies par la convention internationale sur les normes de formations maritimes (STCW).

Elle est implantée sur quatre sites situés : au Havre (filière initiale monovalente pont et les 2 dernières années du cycle ingénieur spécialité navigant), à Saint-Malo (filière monovalente machine), à Nantes (3 années du cycle ingénieur spécialité génie maritime, filière professionnelle monovalente pont

+ électrotechnicien) et à Marseille (3 premières années de la formation ingénieur).

Chiffres-clés : 11 cursus de formation, environ 1200 élèves, 120 enseignants titulaires et contractuels, répartis sur les 4 sites

# Présentation synthétique du contexte et des enjeux du poste :

L’enseignant a pour missions principales l’enseignement théorique et pratique (sur installations réelles et simulées) et la validation des compétences dans les disciplines relatives à l’unité d’enseignement EEA (Electricité Electronique Automatismes). Ces matières, sans que la liste soit parfaitement exhaustive, sont principalement :

-Automatisme/électronique/informatique industrielle : courants faibles

-Electricité/électrotechnique : courants forts

-Maintenance des systèmes

En fonction de leurs profils, les enseignants peuvent se spécialiser dans le domaine des courants forts ou des courants faibles.

# Missions :

1. En termes d’enseignement :
   * Œuvrer en formation initiale et continue ;
   * Structurer, planifier et organiser son enseignement ;
   * Délivrer aux élèves un enseignement conforme aux référentiels pédagogiques en vigueur ;
   * Assortir cet enseignement de supports pédagogiques appropriés ;
   * Assurer le tutorat des élèves engagés dans un projet dans le cadre de leur cursus ;
   * Exploiter les équipements pédagogiques dont l’école dispose ;
   * Proposer toute évolution de référentiels ou d’équipements pédagogiques afin de mettre l’enseignement en accord avec l’évolution des emplois auxquels les élèves se destinent.
2. En termes de validation des connaissances et des compétences :
   * Planifier, organiser et encadrer le contrôle en cours de formation conformément aux instructions le définissant ;
   * Rédiger les sujets d’épreuves écrites, orales ou pratiques du contrôle en cours et en fin de formation en veillant à donner au candidat toute l’information nécessaire à la compréhension du sujet et du travail qui lui est demandé ;
   * Participer à la surveillance des épreuves de contrôle et d’examens ;
   * Corriger ces épreuves selon un barème défini ;
   * Participer à toute commission délibérative, conseil de classe ou jury (jury de semestre, de passage et de validation du diplôme, de recrutement pour les formations de l’ENSM, de Validation des Acquis de l’Expérience (VAE), de sélection de sujets d’examen ou concours, de tests de compétence, de césure …) dans lequel il serait appelé à siéger.
3. En terme de compléments :
   * Participer à la vie de l’établissement, à la renommée de l’école, à son dynamisme ;
   * Participer à la vie des départements d’enseignement ;
   * Veiller à l’assiduité et à la discipline des élèves pendant les temps où ils lui sont confiés ;
   * Veiller à la sécurité des élèves placés sous sa responsabilité ;
   * Justifier la réalisation de ses missions, notamment en s’inscrivant dans la démarche qualité de l’ENSM et en maintenant à jour son propre dossier pédagogique ;
   * Réaliser pour l’ENSM ou d’autres entités des expertises dans son domaine de compétence ;
   * Participer à toute commission consultative ou délibérative sur l’enseignement supérieur et/ou maritime, commission où l’ENSM serait amenée à siéger (recrutement, VAE, sélection de sujets d’examen ou concours, tests de compétence …) ;
   * Participer aux projets de recherche en fonction de ses compétences.

# Liaison hiérarchique :

L’enseignant est placé sous l’autorité hiérarchique du directeur de site. Ce dernier délègue la gestion du corps enseignant, notamment l’attribution des cours et l’établissement des emplois du temps à la directrice-adjointe en charge de la pédagogie et de la recherche.

# Compétences :

Connaitre la théorie des disciplines enseignées. Maîtriser les savoir-faire, compétences et mises en pratique de ces disciplines conformément aux exigences de la profession.

Être un bon pédagogue, avoir le sens de la communication et du travail en équipe. Respecter les règles du service public et de l’intérêt commun.

# Profil recherché :

Personnel navigant avec expérience machine (ETO, DESMM, chef illimité, officier ou sous-officier de la marine nationale ayant une expérience significative dans ces domaines)

Enseignant du secondaire ou du supérieur spécialisé dans les domaines des courants forts ou des courants faibles (maitre de conférences, agrégé, certifié, etc.).

Technicien supérieur ou ingénieur en maintenance industrielle possédant une expérience significative dans les domaines des matières énoncées plus haut.

# Conditions :

L’employeur de l’enseignant est l’ENSM. L’enseignant est positionné en priorité sur le site indiqué au paragraphe « Localisation ». Des déplacements entre sites pourront être envisagés. Les périodes de vacances des enseignants sont adaptées au rythme scolaire des étudiants et fixées chaque année par une note de la direction des études.

Dans le cadre de la formation continue des personnels et la mise à niveau ou du maintien des compétences des enseignants de matières STCW, des périodes de formation et des périodes d’embarquement sur des navires de commerce pour les enseignants de matières STCW seront à accomplir.

# Contacts :

Merci de bien vouloir envoyer votre CV et votre lettre de motivation aux personnes suivantes :

-Informations liées aux conditions d’emploi et candidature (CV et lettre de motivation) : Mme Jane SIMON, en charge du recrutement

[recrutement@supmaritime.fr](mailto:recrutement@supmaritime.fr)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Date de publication :***  09/01/2024 | ***Date limite de candidature :***  08/03/2024 | ***Date prévisionnelle de recrutement :***  Septembre 2024 |